



Muséum
national
d'Histoire
naturelle



Communiqué de presse

Situation très préoccupante pour la flore de La Réunion : une espèce sur trois est menacée de disparition

- 16 décembre 2010 -

Après une première série de chapitres consacrés à la faune de La Réunion, la démarche de la Liste rouge des espèces menacées en France s'est portée sur la flore de l'île. L'ensemble de la flore vasculaire, dite flore « supérieure », a été analysée et passée au crible des critères de la Liste rouge, soit 905 espèces indigènes de fougères et de plantes à fleurs de La Réunion. Réalisé par le Comité français de l'UICN, le Muséum national d'Histoire naturelle, la Fédération des conservatoires botaniques nationaux et le Conservatoire botanique national de Mascarin, cet état des lieux montre que 49 espèces végétales (5,4%) ont déjà disparu de l'île et que 275 autres (30,4%) sont aujourd'hui menacées.

La destruction et la dégradation des habitats naturels représentent la principale cause de régression des espèces végétales réunionnaises. Le développement urbain et agricole est responsable de la disparition progressive de nombreuses espèces, comme le Bois de lait (*Tabernaemontana persicariifolia*), arbuste de la zone littorale classé "En danger critique d'extinction". Plus en altitude, la population de Petit Tamarin des Hauts (*Sophora denudata*), classé "En danger", a vu ses effectifs décliner de plus de 50% depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, principalement en raison du pâturage et des feux.

Outre ces perturbations humaines directes, la flore de l'île est soumise à la forte concurrence des espèces végétales introduites qui envahissent et dégradent la plupart des milieux naturels. Plus de 100 espèces introduites constituent désormais la menace majeure pour la flore locale, telles que le Goyavier, qui envahit de nombreux habitats naturels et menace les espèces locales qui y vivent, ou la Liane papillon, qui affecte les derniers vestiges de la forêt semi-sèche et menace des espèces comme le Bois de chenilles (*Clerodendrum heterophyllum*), arbuste classé "En danger critique d'extinction". Le Mazambroun marron (*Aloe macra*) est lui aussi victime de l'envahissement de son habitat par des plantes introduites, comme le Raisin marron ou le Galabert, et souffre de la prédation par des animaux introduits comme les escargots Achatines. Il est désormais en catégorie "En danger".

D'autre part, certaines espèces de plantes sont soumises à une forte pression de prélèvement. En raison de leur beauté, plusieurs espèces d'orchidées sont récoltées à des fins commerciales, comme le Petit Muguet (*Beclardia macrostachya*) ou le Gros Faham (*Cryptopus elatus*), tous deux "Quasi menacés". Le Bois de ronde (*Erythroxylum sideroxyloides*), classé "Vulnérable", est quant à lui braconné pour les vertus thérapeutiques de son écorce.

Cette flore indigène est marquée par un taux d'endémisme élevé qui confère à la France et aux acteurs réunionnais de fortes responsabilités : 237 espèces végétales ne se rencontrent nulle part ailleurs, parmi lesquelles 82 sont menacées (soit 35%), comme le Petit Tamarin des Hauts, "En danger", et le Bois d'éponge, "En danger critique". La disparition de ces espèces de l'île entraînerait leur extinction mondiale. De plus, 152 autres espèces sont endémiques des Mascareignes (Réunion, Maurice, Rodrigues), comme *Megalastrum canacae*, une fougère présumée disparue de Maurice et classée "En danger" à La Réunion.

Pour répondre à ces menaces, des actions de conservation et de gestion des milieux naturels ont été mises en place. Les espèces à forte valeur patrimoniale les plus menacées, comme le Bois de senteur bleu (*Dombeya populnea*) ou le Bois amer (*Carissa spinarum*), bénéficient d'un plan national d'action pour assurer leur sauvegarde. Des espèces en voie d'extinction non revues depuis des années font l'objet de plans d'urgence destinés à les retrouver. C'est ainsi que l'espèce *Ipomoea littoralis*, une liane littorale présumée disparue, a été récemment signalée grâce aux prospections réalisées. En complément, une stratégie de lutte contre les espèces invasives, associant de nombreux partenaires, vient d'être mise en place pour répondre à l'ampleur de cette menace pour les écosystèmes et les espèces originales de l'île. La Liste rouge contribuera dans l'avenir à appuyer l'évolution des mesures réglementaires et à orienter et renforcer les actions en faveur de la flore de La Réunion.

Comité français de l'UICN

Florian Kirchner, Chargé de programme "Espèces"
Tel. 06 89 29 72 89
florian.kirchner@uicn.fr

Muséum national d'Histoire naturelle

Estelle Merceron, Attachée de presse
Tel. 01 40 79 54 40
presse@mnhn.fr

Conservatoire botanique national de Mascarin

Frédéric Picot, Responsable du service connaissance flore-habitats
Tel. 02 62 24 79 24
fpicot@cbnm.org

Fédération des conservatoires botaniques nationaux

Guillaume Gigot, Chargé de projets Outre-mer
Tel. 06 01 85 01 80
guillaume.gigot@fcbn.fr